

SP SARCELLES
05.30.25

VILLE DE VEMARS

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Goussainville

N° 19.2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	L'an deux mille vingt-cinq, Le 25 septembre à 18 heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric DIDIER, le Maire.
19 septembre 2025	
Date d'affichage	Etaient présents : Patricia ANDRIANASOLO, Didier PREVOST, Isabelle DUFLOS, Lionel LECUYER, Adjoints au Maire. Georgette BRAZIER, Georgette ROUSSY, Alain GOLETTA, Antonia CORNET, Véronique BUCHET, Demba DIALLO, Yves LECUYER, Marie-Christine COMONT, Marina NICOLAS, Conseillers Municipaux.
19 septembre 2025	
Nombre de Conseillers	
En exercice 19	Etaient représentés : William CADOR (pouvoir à M. PREVOST), Olivier MAGNIER (pouvoir à Mme ANDRIANASOLO), Joseph MELE (pouvoir à Mme NICOLAS).
Présents 14	Etaient absents : Martial VANDAMME, Jean-Claude PAGANELLI.
Votants 17	
	Formant la majorité des membres en exercice

OBJET :

Election d'un membre du CCAS suite à démission.

Secrétaire de séance : Véronique BUCHET
Rapporteur : M. le MAIRE

M. le MAIRE rappelle à l'assemblée la démission de Madame Adeline COURTOIS intervenue le 30 juillet 2025. Cette dernière siégeant au sein du Conseil d'Administration du CCAS, et le Conseil Municipal ayant fixé par délibération en 2020 le nombre de conseillers municipaux siégeant au sein du Conseil d'Administration à 6 (six), il convient alors de procéder à son remplacement.

Transmise le

02 OCT. 2025

Affichée le

02 OCT. 2025

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles (C.A.S.F) et notamment ses articles L. 123-6, R. 123-7 et R. 123-9,

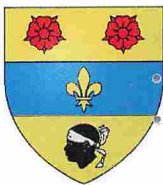
Vu la délibération n°30/2020 en date du 9 juin 2020 fixant le nombre des administrateurs élus du Conseil d'Administration du CCAS,

Vu la délibération n°31/2020 en date du 9 juin 2020 portant sur l'élection des membres du Conseil d'Administration du CCAS,

Considérant la démission de Madame Adeline COURTOIS datant du 30 juillet 2025 et la nécessité de procéder à son remplacement pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS,

Pour rappel les membres élus siégeant au sein du Conseil d'Administration étaient les suivants :

- Mme ANDRIANASOLO
- Mme CORNET



VILLE DE VEMARS

REUNION
MUNICIPALE
2019

- Mme COURTOIS
- Mme BRAZIER
- Mme DUFLOS
- Mme COMONT

La candidate suivante s'étant présentée :

- Mme Véronique BUCHET

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité pour,

- ✓ **DÉSIGNE Mme Véronique BUCHET** pour représenter la ville au sein du Conseil d'Administration du CCAS en remplacement du membre démissionnaire,
- ✓ **RAPPELLE** la nouvelle composition des membres élus du Conseil d'Administration du CCAS qui est la suivante :
 - Mme ANDRIANASOLO
 - Mme CORNET
 - Mme Véronique BUCHET
 - Mme BRAZIER
 - Mme DUFLOS
 - Mme COMONT
- ✓ **AUTORISE** M. le MAIRE ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- ✓ **CHARGE** les services administratifs communaux de transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdits.

Le Maire

Frédéric Didier

